

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 3 JUIN 2014

ETAIENT PRESENTS : Christophe BOCQUET, Annie CHAUVET, Patrick LEHOURS, Odile NORMAND, Benjamin LERAY, Nadège HALLIER, Ginette WERLER, Franck PARIS, Johanna BERTIN, Franck SULPICE, Nadia THOMAS, Stéphane GOOSSENS, Laurent GROLLIER

ETAIT EXCUSE : Christian ROCHERY qui a donné pouvoir à Patrick LEHOURS

ETAIT ABSENTE : Sabrina CLEDES

.....

DCM 2014 – 0601 – TIRAGE AU SORT DU JURY D’ASSISES 2015

En présence de Monsieur Normand, Maire de la commune de Cheix-en-Retz, le Conseil Municipal procède au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de Loire-Atlantique.

Sont tirés au sort :

* M. BRILLAUD DE LAUJARDIERE – Cheix-en-Retz

* M. RICHARD Bruno – Vue

* Mlle GODIN Emilie – Cheix-en-Retz

* M. COLIN René (Rte de Nantes) – Vue

* M. CHAUSSEPIED Romain – Cheix-en-Retz

* M. FLEURY Jacques - Vue

DCM 2014 – 0602 – MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D’URBANISME

CONSIDERANT le changement d’affectation partiel en secteur de la zone 1AULz et l’adaptation de certaines dispositions du règlement de la zone 1AUBz liés à la réalisation de la ZAC de la Fontaine aux Bains, Le Conseil Municipal **DECIDE DE PRESCRIRE** le lancement d’une procédure de « modification n° 3 du P.L.U. »

DCM 2014 – 0603 – COMPOSITION DU CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des nouveaux membres désignés par le Maire, **DECIDE** de prendre acte de la composition définitive du centre communal d’action sociale qui se compose comme suit :

Membres désignés par le conseil municipal

Membres désignés par le Maire

- Président : Christophe BOCQUET
- Laurent GROLLIER
- Franck SULPICE
- Nadège HALLIER
- Annie CHAUVET

- Marthe VOYAU
- Marie-Madeleine GOUARD
- Marie-Paule LERAY
- Françoise MABILEAU

DCM 2014 – 0604 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe l’assemblée que l’article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune soit institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Dans les communes de moins de 2000 habitants, la CCID est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants mais doit être proposée à la direction générale des finances publiques (DGFP), en nombre double, dressée par le conseil municipal, soit un total de 24 personnes dont, au moins, 4 personnes contribuables sur la commune mais domiciliés hors commune.

Le conseil Municipal **DECIDE** de nommer :

TITULAIRES

1	LECUYER	BRIGITTE	LA BEVINIERE	VUE
2	GOUARD	MARCEL	LE PREPAUD	VUE
3	CHAILLOU	HENRIETTE	7 ROUTE DE CHAUVE	VUE
4	BATARD	GERARD	LA BARRE	VUE
5	HOUDOU	MONIQUE	LA CLAVERIE	VUE
6	COUVRAT	GILLES	1 RUE DU PARADIS	VUE
7	CHATELIER	LOIC	6 LA TOURNERIE	VUE
8	GUILLOUX	JACKY	18 LA SAUVAGEAIS	VUE
9	GUIBOUIN	MONIQUE	LES CENDRIERES	VUE
10	GUILLOUX	FRANCOISE	6 LA CRETINAIS	VUE
11	LOIRAT	SEBASTIEN	LA BARRE DE VUE	CHEMERE
12	BECHU	JOSEPH	LA CATHELLERAIS	FROSSAY

SUPPLEANTS

1	BEAUCHENE	DIDIER	15 ROUTE DE PAIMBOEUF	VUE
2	BERTIN	RENE	10 LA BACHONNERIE	VUE
3	MELLERIN	BERTRAND	LE CHÂTEAU GAILLARD	VUE
4	GOUARD	JEAN	LA BLANCHARDAIS	VUE
5	BERNIER	ALAIN	LE PAS	VUE
6	MABILEAU	FRANCOIS	33 BIS ROUTE DE NANTES	VUE
7	FOURNI	LYDIE	21 LA BLANCHARDAIS	VUE
8	PARIS	FRANCK	LA SAUVAGEAIS	VUE
9	BERTIN	JOHANNA	LA FOSSE DES PRES	VUE
10	NORMAND	ODILE	LE GALFOUR	VUE
11	LOQUIN	BERNARD	LES CHAPELLES	ROUANS
12	FLEURY	FRANCOIS	24 LAUNAY	ROUANS

DCM 2014 – 0605 - DESIGNATION D’UN ELU-REFERENT « SECURITE ROUTIERE »

Le Conseil Municipal **DESIGNE** Monsieur Benjamin LERAY en qualité de référent « sécurité routière » pour la durée du mandat.

Le 13 juin prochain, la formation « permis à points » aura lieu pour les élèves des deux écoles de Vue.

DCM 2014 – 0606 - DESIGNATION D’UN MEMBRE AU SEIN DE L’ASSOCIATION « DOMUS »

Le conseil municipal **DESIGNE** Monsieur Franck SULPICE en qualité de membre titulaire pouvant siéger à l’association DOMUS pour toute la durée du mandat.

L’assemblée générale de cette association aura lieu le 12 juin prochain à Saint Jean de Boiseau.

DCM 2014 – 0607 - DEMANDE DE L’ASSOCIATION « VUE SUR LE MARAIS »

Monsieur le Maire fait part d’une lettre de l’association « Vue sur le Marais » sollicitant une subvention exceptionnelle de 650,00 € en vue d’organiser un évènement commémorant le centenaire du début du premier conflit mondial « 1914 – 2014 ».

Après un second tour de vote à bulletins secrets, 7 voix « pour » la somme de 450,00 €, 1 voix « pour » la somme de 550,00 € et 6 voix « pour » la somme de 650,00 €, le conseil municipal **DECIDE** d’allouer une subvention exceptionnelle de 450,00 € à l’association « Vue sur les Marais »

DCM 2014 – 0608 - COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D’AMENAGEMENT FONCIER

Suite aux dernières élections municipales et conformément aux disposition des articles L121-6 et R121-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime, Monsieur le Maire a été invité par Monsieur le Président du Conseil Général de Loire Atlantique a faire procéder par le nouveau conseil municipal à une élection des propriétaires appelées à siéger à la commission intercommunale d’aménagement foncier (CIAF) de Vue, Frossay, Cheix-en-Retz et Rouans lié à la déviation de Vue (RD 723).

Le Conseil Municipal, compte-tenu des voix recueillies par chacun d’entre eux,

PROCLAME, en qualité de membres titulaires :

- . Monsieur Gérard Batard, domicilié à Vue au lieu-dit « La Barre »,
- . Monsieur Marcel Gouard, domicilié à Vue au lieu-dit « Le Prépaud »
- . Monsieur Christophe Bocquet, désigné par le conseil municipal, y siègera en qualité de Maire.

DCM 2014 – 0609 - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL – NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE POSTAL ET ACCUEIL DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe l’assemblée que Mme Cornu, adjoint administratif à la commune de Vue, actuellement en congé parental, a fait part de son souhait de reprendre son poste (accueil de la mairie et agence postale) à raison de 50 % d’un temps complet à partir du 12 août prochain.

Une répartition du temps de travail a donc été proposée entre Mme Séverine Cornu (titulaire du poste) et Mme Céline Cantin (remplaçante contractuelle) afin de pourvoir, entre les deux agents, à la totalité du temps du poste, soit :

- . réintégration de Mme Cornu, sur le poste à temps partiel hebdomadaire de 17 H 50
- . remplacement par Mme Cantin, auxiliaire à temps non-complet sur le complément du poste, représentant une durée hebdomadaire de 16 H 00.

Le Conseil Municipal, après délibération,

APPROUVE pour les besoins du service, cette répartition du temps de travail ;

AUTORISE le Maire à établir les arrêtés de réintégration d'une part et de remplacement d'autre part.

DCM 2014 – 0610 - DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE de voter la modification des crédits suivants correspondant à des opérations de cessions (portion de terrain et reprise d'une tondeuse) soit :

Fonctionnement dépenses

compte 675 (042) + 13 520,25

Fonctionnement recettes

compte 775 (77) + 7 008,00

compte 776 (042) + 6 512,25

Investissement dépenses

compte 192 (040) + 6 512,25

Investissement recettes

compte 21578 (040) + 13 012,25

compte 2118 (040) + 508,00

compte 024 (ordre) - 7 008,00

AFFAIRES DIVERSES

. Consultation restauration scolaire

Remise des offres le 16 juin au plus tard, la commission « scolaire » se réunira le 24 juin afin de comparer les offres.

. Modification du Plan Local d'Urbanisme

Une enquête publique pour la modification n° 3 du P.L.U. doit se dérouler du 23 juin au 23 juillet 2014.

. Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 8 juillet prochain.

. Les élus sont invités à une rencontre organisée le 5 juin à 19 H à Sainte Pazanne, par la communauté de communautés de communes Cœur Pays de Retz en vue de présenter le rapport d'activité.

. Adresse mail de Patrick Lehours : plehours@gmail.com. Nadège Hallier et Nadia Thomas signalent que leurs adresses respectives seront également modifiées prochainement.

. Réforme territoriale – questionnaire Mme Rabin

Le questionnaire a été transféré aux élus via les boîtes-mails. Les éventuels retours peuvent être adressés au Maire ou au secrétariat général de la mairie avant mardi prochain.

. projet nouvelle salle

Le Maire informe l'assemblée que courant juin il devrait se charger de lancer la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre concerne le projet de réalisation d'une nouvelle salle.

Mme Werler, conseillère municipale, s'interroge sur les capacités financières de la commune. Considérant demande, Monsieur le Maire se propose de présenter, lors du prochain conseil, le budget primitif 2014 voté début mars.

Il donne également un compte-rendu succinct d'une réunion de la commission « finances » de la communauté de communes Cœur Pays de Retz en précisant que des efforts financiers communautaires seraient envisagés en faveur de la commune de Vue dans le cadre du projet.

. Compte-rendu d'une réunion SCoT Pays de Retz

Mme Thomas, conseillère municipale, donne un compte-rendu d'une réunion organisée sur le projet SCoT précisant les points suivants abordés : démarrage de l'étude en 2008, approbation du document le 28 juin 2013, il n'est pas encore opposable aux tiers, un SCoT s'impose à un PLU, plus d'assistance de l'état sur l'urbanisme à partir de 2015, le PLU devra être mis en conformité avec le SCoT...

. Compte-rendu réunion « aménagement de l'espace »

Mmes Normand et Bertin, conseillères municipales, donnent un compte-rendu d'une réunion de commission intercommunale « aménagement de l'espace » et précisent entre autres les points suivants qui ont été abordés : l'orientation agriculture et tourisme, le partenariat avec la chambre d'agriculture, le projet filière alimentation en bois énergie, projet de gestion des haies bocagères, action en faveur de la protection des terres agricoles, projet de méthanisation (exemple expérimental)....l'inauguration d'une salle à Port Saint Père le 14 juin, subvention du département revue à la baisse pour l'entretien des sentiers pédestres (% de béton trop élevé...)...

. Bulletin communal

Prochaine réunion de relecture du bulletin le 4 juin. M. Leray précise aux élus qu'ils peuvent venir chercher les bulletins, à la mairie, le samedi 21 juin pour une distribution qui doit se faire impérativement la semaine à suivre soit du 23 au 29 juin. Le secteur de Mme Bertin est redistribuée compte-tenu de son absence semaine 26.

. Stade de football

M. Sulpice demande si un projet de réalisation d'une fresque, par les jeunes de la commune, intégrant une vitrine d'affichage, sur le mur gris du vestiaire du foot peut être envisageable... ? la question sera revue ultérieurement.

Il souligne que, malgré les travaux réalisés sur le stade, le terrain n'est pas confortable, les drains sont apparents et l'herbe est jaunissante. L'assemblée s'interroge sur l'intervention éventuelle d'un spécialiste apportant ses compétences en matière d'entretien. La question sera posée au technicien municipal.

- ## -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30